

La Maison Ste Blandine : une année interdiocésaine traditionnelle

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 16 mars 2010

Mgr Jean-Pierre Batut, évêque auxiliaire du diocèse de Lyon, [présente](#) les premiers contours de la Maison Sainte Blandine :

"Depuis longtemps déjà, les jeunes dont la foi a grandi dans la communauté de l'Emmanuel ont une année de fondation spirituelle qui leur est propre. De la sorte, ce qui les a fait grandir dans

leur foi est pris en compte. Ensuite, ils se retrouvent la plupart du temps dans les mêmes séminaires que les autres. Ils y arrivent avec leur patrimoine spirituel, s'ouvrent au patrimoine spirituel des autres, et tout le monde en bénéficie. **C'est quelque chose d'analogue qui est projeté pour les jeunes qui, ayant grandi dans la tradition liturgique tridentine, souhaiteront**

entrer en « propédeutique » à Sainte Blandine. D'une part ils n'y viendront pas de leur propre mouvement, mais **envoyés par leur évêque** ; d'autre part, les grands piliers de l'année de fondation spirituelle y seront présents comme partout ailleurs : la vie fraternelle, l'accompagnement spirituel, la lecture intégrale de l'Écriture (Ancien et Nouveau Testament), la formation à l'oraison, le mois au service des plus pauvres, la grande retraite de 30 jours selon les Exercices de Saint Ignace. Cela étant, **il y aura la spécificité de la forme liturgique, célébrée couramment mais non de manière exclusive, et une formation plus développée au patrimoine grégorien par exemple.**

Vous dites qu'ils seront « envoyés par leur évêque ». Il ne s'agit donc pas d'une initiative lyonnaise ?

C'est une initiative du diocèse de Lyon, mais conçue pour être un service mis à la disposition de tous les diocèses de France. La réflexion préparatoire avec notre archevêque a d'ailleurs associé d'abord les évêques de la Province de Lyon en raison de la proximité géographique, mais aussi le président de la Conférence des évêques de France. C'est

pourquoi, si le projet voit le jour à la rentrée de septembre, les jeunes de la Maison Sainte Blandine pourront provenir de diocèses très variés, mais toujours, je le répète, en étant envoyés par leur évêque. Et c'est leur évêque qui décidera ensuite du séminaire dans lequel ils poursuivront leur formation."

Certes, [comme le note SPO](#), il s'agit là

"d'une **stratégie de débordement des communautés Ecclesia Dei**, et éventuellement demain, **de la Fraternité Saint-Pie X**, afin que les demandes de messes traditionnelles ne soient plus confiées à ces instituts. Plus largement encore, il s'agit d'une **stratégie de récupération des vocations** qui se seraient dispersées sinon dans ces fameux instituts".

C'est aussi, en quelque sorte, un couteau à double tranchant pour nos évêques : cette opération de récupération de vocations pourrait aussi re-traditionaliser les séminaires, qui en ont bien besoin, sans forcément affaiblir les instituts Ecclesia Dei. **On sait en effet que l'offre crée la demande**. Aujourd'hui, le quart des séminaristes français sont attachés à la forme extraordinaire. Il se pourrait que, demain, ils soient beaucoup plus.